

## Mentions légales

### INFORMATION PREALABLE

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiquée au client dès le début de la relation. Cette fiche est susceptible d'évoluer. La mise à jour est consultable sur le site [www.agencepatrimoine.fr](http://www.agencepatrimoine.fr).  
Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments évoqués dans ce document.

### L'ENTREPRISE

**SARL AGENCE PATRIMOINE** au capital de 1000€ immatriculée au RCS d'Annecy.

SIREN : 795 400 910

NAF/APE : 6622Z

SIEGE SOCIAL : 11 Clos des Bleuets 74940 ANNECY-LE-VIEUX

GERANTS : M. Xavier TENET et M. Loïc NORMAND

MOBILES : Xavier TENET 06-71-64-88-08 ou Loïc NORMAND 06-32-53-16-96 (Loïc NORMAND) ou

MAILS : [xavier@agencepatrimoine.fr](mailto:xavier@agencepatrimoine.fr) ou [loic@agencepatrimoine.fr](mailto:loic@agencepatrimoine.fr)

SITE INTERNET : [www.agencepatrimoine.fr](http://www.agencepatrimoine.fr)

### NOTRE PRATIQUE, CADRE LEGAL

1) Nous sommes amenés à préconiser des investissements financiers ou immobiliers. A ce titre, nous sommes enregistrés sous le n°13009116 au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS, vous pourrez vérifier cette immatriculation sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au titre des activités réglementées suivantes :

- **IAS (Intermédiaire en Assurance)** en tant que courtier de catégorie B nous ne sommes pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

- **IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)** en tant que courtier. Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09), [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistré auprès de la Chambre des Indépendants du Patrimoine (CIP), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org));

- **Agents immobilier** : carte de transaction n°1911/74 délivrée par la préfecture de Haute Savoie.



**2) En complément, nous sommes titulaires du diplôme universitaire de 3<sup>ème</sup> cycle en gestion de patrimoine de Clermont-Ferrand** ce qui nous permet de mettre en cohérence et d'optimiser nos préconisations juridiques, économiques, financières ou encore sociales se traduisant par la remise d'une stratégie patrimoniale écrite et commentée.

**3) Notre mode de rémunération** découle de ces différentes missions et peut s'établir en fonction du niveau de services dont vous avez besoin :

## CONSEIL

### HONORAIRES

#### Exemples de missions :

- Bilan patrimonial complet: à partir de 2 500 €
- Bilan ciblé (impacts successoraux, optimisation de la fiscalité, rémunération du dirigeant...) : à partir de 1 500 €
- Service de veille juridique et fiscale : 100 €/mois.
- Assistance aux déclarations fiscales : à partir de 750 €.

**Liste non exhaustive.**

## GESTION

### COMMISSIONS

#### Exemples de missions :

##### - Gestion financière et suivi:

- De contrats d'assurance vie.
- D'épargne retraite (PERP, Madelin...)
- D'un PEA/Compte titre.
- De trésorerie d'entreprise.

Pour tout acte d'intermédiation, nous sommes rémunérés par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui nous autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50% de ceux-ci.

##### - Acquisition immobilière par notre intermédiaire.

**Nous établissons un devis pour chaque intervention dans une lettre de mission.**

Le 1<sup>er</sup> RDV est gratuit, les suivants sont tarifés sur une base horaire de 250€ HT. Cette facturation étant déductible de notre rémunération en fonction de la mission confiée (honoraires et/ou commissions).

**Important : Nous ne pouvons recevoir aucun fonds, effets ou valeurs autres que ceux destinés à rémunérer notre activité.**

**4)** Par ailleurs, dans le cadre de nos missions développées ci-dessus, nous disposons, conformément à la loi et au code de bonne conduite de la Chambre des Indépendants du Patrimoine (CIP), d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de COVEA RISKS** (19-21 allée de l'Europe 92616 Clichy cedex). Cette couverture est notamment conforme aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances en garantissant les activités suivantes :

Intermédiaire en assurance, Conseiller en investissements financiers (CIF), Intermédiation en Opération de Banque et Services de Paiements (IOBSP), Intermédiaire en transaction immobilière.

Montant de la garantie : 2 500 000€ par sinistre – sans limite par an

De plus, nous nous sommes engagés à **respecter intégralement le code de déontologie de la CIP** disponible au siège de l'association ou sur <http://www.independants-patrimoine.fr/syndicat-professionnel/>.

**5)** Enfin, pour toute réclamation (Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/2012), nous pouvons être contactés selon les modalités suivantes:

- Par courrier : Agence Patrimoine, 11 clos des Bleuets, 74940 Annecy-Le-Vieux.
- Par tel : 06-32-53-16-96 (Loïc NORMAND) ou 06-71-64-88-08 (Xavier TENET).
- Par mail : [loic@agencepatrimoine.fr](mailto:loic@agencepatrimoine.fr) ou [xavier@agencepatrimoine.fr](mailto:xavier@agencepatrimoine.fr)

**Nous nous engageons à traiter votre réclamation dans les délais suivants :**

- **Dix jours ouvrables maximum** à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse vous est apportée dans ce délai ;
- **Deux mois maximum** entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de notre réponse sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées ;

A défaut d'arrangement amiable, vous pouvez également contacter le médiateur de notre association professionnelle ou de l'AMF aux adresses suivantes :

- *Adresse du Médiateur de la Chambre des indépendants du Patrimoine (Commission Arbitrage et Discipline) : 4 rue de Longchamp 75016 PARIS*
- *Adresse du Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02.*
- *Adresse du Médiateur de l'Autorité du Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 09*
- *Enfin en cas d'échec d'une solution amiable, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.*

Une charte de la médiation est disponible sur simple demande, le cas échéant téléchargeable sur le site internet de notre société à l'adresse suivante : [www.agencepatrimoine.fr](http://www.agencepatrimoine.fr)

**Notre environnement**

La SARL AGENCE PATRIMOINE est née en aout 2013 suite à notre association, fruit de 12 années d'expérience capitalisées dans la gestion privée auprès de chefs d'entreprise et de particuliers savoyards.

Enfin, en tant que fondateurs nous détenons l'intégralité du capital et n'avons aucun lien capitalistique avec les sociétés d'assurance, banques, et sociétés de gestion.

Nous souhaitons rester une structure indépendante à taille humaine, réactive et axée sur **une vraie relation durable**. Ainsi, nous n'avons pas vocation à accompagner plus d'une centaine de clients, généralement issus de recommandations. Vous pouvez compter sur notre entière discrétion pour vous accompagner dans vos stratégies patrimoniales.

Notre **philosophie tournée vers le conseil et la personnalisation**, nous a permis d'élaborer une **offre sélective** auprès de **partenaires partageant notre vision** de l'indépendance :

	<b>Nom</b>	<b>Types de produit</b>	<b>Mode de rémunération</b>
<b>Plateformes bancaires</b>	FINAVEO GE Money Bank	Comptes titres/PEA Livrets boostés/DAT Défiscalisation : FIP/FCPI Comptes bancaires Trésorerie d'entreprise	Droits d'entrée Commissions
<b>Compagnies d'assurance vie françaises</b>	CARDIF UAF GENERALI LA MONDIALE AXA	Assurances vie Contrats de Capitalisation PEA de Capitalisation PEP assurances PERP/MADELIN TNS	Droits d'entrée Commissions
<b>Compagnies d'assurance vie luxembourgeoises</b>	LA MONDIALE EUROPARTNER GENERALI LUX. CALI EUROPE	Assurances vie Contrats de Capitalisation	Droits d'entrée Commissions
<b>Immobilier (Direct/Indirect)</b>	CERENICIMO PERL iPlus FIDEXI ANJALYS	Nue-propriété, Déficit foncier, Loi Malraux, Monuments historiques, LMP/LMNP et Indirect : SCPI, foncières cotées, OPCI	Commissions
<b>Courtage de crédits</b>	CARRE DU PATRIMOINE / AXA	Crédits patrimoniaux & entreprises	Commissions
<b>Banque Privée</b>	CREDIT AGRICOLE SUISSE SA	Problématiques internationales	Commissions

	Nom	Types de produit	Mode de rémunération
<b>Retraite/social</b>	CIRDIS RETRAITE	Bilan personnalisé	Le prix est tarifé en direct par CIRDIS RETRAITE
<b>Placement plaisir</b>	PATRIWINE	Grands crus classés	Commissions

**Liste non exhaustive, la liste complète sera communiquée sur simple demande.**

Ces offres ne pourront être mises en place qu'après avoir recueilli les informations nécessaires à une parfaite connaissance de votre situation patrimoniale, de votre sensibilité au risque et de vos objectifs. En effet, nous n'avons pas de produits à vendre mais des clients à servir.

Enfin, nos convictions nous amènent à vous réunir avec vos conseils habituels (notaires, experts comptables, avocats). Dans le cas contraire, nous sommes à même de vous présenter des professionnels reconnus selon la problématique rencontrée.

**LES CONDITIONS D'HEBERGEMENT**

- **NOM DU DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** M. Xavier TENET et M. Loïc NORMAND

- **COORDONNEES DE L'HERBERGEUR DU SITE :** [www.ovh.com](http://www.ovh.com)

**DECLARATION A LA CNIL**

Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à avoir connaissance de votre situation juridique, fiscale et financière, ainsi que de votre expérience en matière d'investissements.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à SARL AGENCE PATRIMOINE au siège social de la société 11 clos des bleuets 74940 Annecy le Vieux. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.